

Zoom sur la nouvelle Prime Air Bois

Se chauffer au bois c'est bien, mais pas n'importe comment ! Pour vous encourager à remplacer votre appareil de chauffage bois, le Pays Voironnais vous propose une aide dont le montant a été bonifié en 2021 !

Économique, un bilan carbone neutre et source d'énergie renouvelable : se chauffer au bois c'est idéal, mais pas n'importe comment ! Utilisé dans de mauvaises conditions : appareil ancien, mal entretenu, bois pas suffisamment sec le chauffage au bois est l'un des principaux responsable de la pollution de l'air extérieur

En effet, le chauffage au bois individuel non performant représente près de la moitié des émissions annuelles de particules fines, cette proportion pouvant atteindre 75% en période de grand froid.

Afin de vous encourager à **améliorer la qualité de l'air** de votre territoire mais également votre **confort intérieur** et à **valoriser votre bien immobilier**, le Pays Voironnais propose une aide financière pour remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois (cheminée, insert, poêle, etc..) par un appareil neuf.

Depuis le 1^{er} janvier 2021 le montant de cette aide a été augmenté. Il varie désormais de **600 euros** (pour tous) à **1000 €** (selon vos revenus) et ce quel que soit l'appareil éligible remplacé. Cette aide est financée par le Pays Voironnais, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME.

En fonction de vos conditions de revenus, **jusqu'à seulement 1000 € de reste à charge*** pour l'achat d'un poêle à bois neuf en cumulant les aides du Pays Voironnais et les aides nationales « MaPrimeRenov' » (*plus d'infos ici : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>*).

**Simulation pour une facture de 4 500 € en cumulant l'ensemble des aides disponibles et pour les ménages « modestes » éligibles à la prime bonifiée du Pays Voironnais.*

Pour bénéficier de l'aide :

Vous devez impérativement faire la demande avant le démarrage des travaux. Vous pouvez télécharger le dossier de demande sur www.paysvoironnais.com, rubrique Aides économies d'énergie.

CONTACT PRESSE

SOPHIE HARMAND

sophie.harmand@paysvoironnais.com

04 76 93 17 27

07 77 82 19 85